



HAL
open science

Jeux d'ouverture et de fermeture pour une spoliation de 55 hectares

Louis Vitalis

► **To cite this version:**

Louis Vitalis. Jeux d'ouverture et de fermeture pour une spoliation de 55 hectares. 2018, pp.92-95.
hal-02551987

HAL Id: hal-02551987

<https://hal.science/hal-02551987>

Submitted on 23 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jeux d'ouverture et de fermeture pour une spoliaion de 55 hectares¹

Louis Vitalis²

Généralité et spécificité des *spolia* en architecture

Spolia implique un jeu de reprise, mais d'une reprise jamais à l'identique, une reprise qui transforme. Que cela signifie-t-il en termes d'architecture ?

On peut soutenir que l'architecture, à partir du moment où elle est un exercice situé est nécessairement en prise avec la question des *spolia*. Dès qu'un programme suppose un site de projet, le concepteur hérite d'un morceau de territoire : d'un lieu chargé d'une histoire plus ou moins dense. Son activité suppose de s'interroger sur ce qui sera conservé, sur son intégration au nouveau projet, sur le changement de sens que suppose l'insertion du nouveau dans l'ancien. Si l'on attache quelque importance à l'environnement urbain ou paysager, on pourrait même proposer que l'affaire des *spolia* en architecture inverse le rapport contenant/contenu : il s'agit plus de s'insérer dans un environnement et son histoire que d'intégrer un morceau d'histoire dans un projet. Les deux certes, s'articulent. La différence réside peut-être dans l'inertie qui ne permet pas de déplacer, de changer de contexte si facilement alors que des morceaux de colonnes peuvent être acheminés d'un site archéologique distant jusqu'au chantier. Ainsi, l'affaire du *spolia* en architecture est aussi celle des échelles de voisinage : concevoir par rapport à un existant qui est contigu tout en redistribuant le sens par son intervention. Le théoricien Philippe Boudon explique ainsi comment le bâtiment du CNIT (Centre des Nouvelles Industries et Technologies) a paru rapetisser avec la construction des tours de La Défense autour de lui (Boudon, 1997).

Une des spécificités de l'architecture comme conception d'espace est celle de donner des mesures à ces espaces. Avec les *spolia* — la réutilisation d'un morceau d'architecture venu d'ailleurs, ou l'insertion dans un site sur lequel le concepteur n'a pas de moyens d'action directs — la question devient celle d'un changement de pertinence. La mesure est déjà attribuée à l'objet ; une fois récupéré, c'est la valeur de cette mesure qui est susceptible de changer : une colonne conçue pour des raisons techniques, une fois réutilisée, peut devenir un ornement non technique pour des raisons symboliques...

Des abattoirs au parc : spolier la Villette

Comme pour toute ville métropolitaine, la croissance urbaine est un facteur qui rend attentif à la disponibilité du foncier par lequel orienter cette croissance, mais aussi aux services métropolitains à disposition des habitants. Dans ce contexte les abattoirs de la ville de Paris, vaste complexe industriel de 55 hectares, situé au Nord-Est parisien dans le quartier de La Villette, constituent une emprise foncière originale. Dès la fermeture des abattoirs en 1974, le terrain apparaît comme un site stratégique à transformer. Mais en quoi ? Après un 1^{er} concours d'idées, sans suites, en 1976, l'idée d'un parc urbain est lancée avec le 2^{ème} concours de 1982. Cette réaffectation d'un ensemble d'installations (halle aux moutons, aux bœufs, aux veaux, rotonde des vétérinaires, halle aux cuirs...) est à ce stade déjà la décision d'une spoliaion. Parmi les rares édifices conservés, on compte la « grande halle » (ou « halle aux bœufs ») où le bétail était vendu ainsi que le bâtiment de la « grande salle » destiné à la vente de la viande. Ils sont bien entendu profondément réinterprétés : la grande salle devient un musée des sciences et des techniques, tandis que l'affectation de la « grande halle » revient au choix des candidats au moment du concours parmi un cahier des charges centré sur la science, la musique, les jardins et la restauration.

¹ Version auteur de l'article paru dans Échelles magazine, Montréal, n°2 Spolia, novembre 2018, pp. 92-95

² Laboratoire MAP-MAAC, ENSA Paris La Villette.

La question ouverte du programme

Partant d'un site, avec tous ses bâtiments, leur matérialité inéluctable et leur fonction morbide, l'élaboration du programme est un moment d'ouverture, ou de dé-fixation. La générosité de la commande réside dans ses ambitions à la fois élevées et ne déterminant que peu le projet, elle est réceptive à la création. Le programme est déjà le fruit d'un travail d'ouverture. Il aura fallu un effort d'imagination pour se détacher de la réalité existante et ouvrir à des possibilités non visibles sur le site. L'objectif du commanditaire n'est rien de moins que de créer un « Parc pour le XXI^{ème} siècle » (Établissement Public du Parc de la Villette, 1982b, p. 2), qui passe par la recherche de « modèles symboliques de l'ordre du monde » (EPPV, 1982a, p. 3). Ce nouveau type de parc est pensé comme un équipement culturel en plein air. Il est doté d'une foule d'éléments programmatiques, presque en contradiction avec l'idée d'un parc, c'est plutôt une « forêt d'instruments sociaux équipée d'un minimum d'éléments-nature », remarque le candidat (Koolhaas, 1990, p. 57). Voici un aperçu : lieux de spectacles, d'expositions, kiosques, ateliers, fusée Ariane, radiotélescope, observatoire amateur, thermes, restaurants, buvettes, commerces... des abattoirs, il ne reste rien sinon quelques-uns des édifices vidés de leur fonction et leurs noms qui, sans l'usage, prennent une coloration exotique.

La réponse ouverte du projet

Le projet de Bernard Tschumi, architecte lauréat, en tant qu'il répond à la demande du programme reforme la perspective : il n'est plus question d'un possible Parc pour le XXI^{ème} siècle, mais d'un parc déterminé dont la forme et les représentations sont accessibles aux perceptions du XX^{ème} siècle. Le design de Bernard Tschumi consiste en la superposition de trois systèmes autonomes, les points, les lignes et les surfaces, selon la formule reprise à Kandinsky. Bien qu'il s'agisse de formes qui déterminent physiquement le site, ils sont aussi une manière de dessiner des usages : punctiformes comme des kiosques, linéaires comme des parcours, ou en surface comme des aires de sport. Mais la clef du dispositif réside dans la réception des usagers et leur vécu susceptible de combiner points, lignes et surfaces en autant de situations insolites, dont l'exemple fictif est celui de « patiner dans la serre tropicale au son du piano » (Tschumi, 1984, p. 34). C'est là où le projet reste ouvert. Son sens n'est pas prédéterminé, mais produit par chaque utilisateur jouant des combinaisons potentielles. Chez Tschumi, le dispositif même de production du sens est l'objet d'un design. Ainsi, le fait qu'un *spolia* soit en rupture avec l'histoire originelle, n'en fait pas pour autant un procédé fermé, autonome. Il peut aussi s'ouvrir à l'altérité des usagers.

Bibliographie

- Boudon, P. (1997). La notion d'échelle et les catégories de Ch. S. Peirce. Dans J. Muntanola, *Architecture, sémiotique et sciences humaines*. (pp. 51-61). Barcelone : Éditions UPC Universitat Politècnica de Catalunya.
- EPPV. (1982a). 1. Rapport d'objectif. Dans *Dossier de consultation du concours international pour le Parc de la Villette*. Paris.
- EPPV. (1982b). 2. Programme. Dans *Dossier de consultation du concours international pour le Parc de la Villette*. Paris.
- Koolhaas, R. (1990). Parc de la Villette. Paris, 1982-1983. Dans J. Lucan (dir.), *OMA - Rem Koolhaas. Pour une culture de la congestion* (pp. 56-65). Milan Paris : Electa Moniteur.
- Tschumi, B. (1984). Bernard Tschumi le parc de La Villette. Entretien avec l'architecte (entretien avec Jacques Lucan). *AMC*, (6), pp. 32-45.